

Paris : décision le 13 mai sur la démolition d'immeubles historiques de l'ex-grand magasin La Samaritaine

29.04.2014

(AFP) - La justice administrative française a mis mardi en délibéré au 13 mai sa décision sur la démolition d'immeubles historiques de l'ex-grand magasin La Samaritaine, en plein coeur de Paris, formulée par deux associations.

La demande de suspension concernant les immeubles datant de 1852 situés sur la rue de Rivoli est mise "en délibéré au 13 mai", a déclaré la présidente du tribunal qui siégeait en formation collégiale. "Je vous invite à passer devant le site!", a lancé aux magistrats l'avocat de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), Arnaud de Chaisemartin, alors que trois des quatre bâtiments sur la rue de Rivoli, situés à 100 m du musée du Louvre, ont déjà été démolis.

Le quatrième immeuble, qui doit également disparaître, accueille la "Maison du Projet" de La Samaritaine, où une maquette mobile est exposée. "S'il y a une hésitation, la règle veut que le juge ne substitue pas son appréciation à celle de l'administration", a plaidé l'avocat de la Ville de Paris, qui est, elle, favorable à ce projet en métal et verre du groupe de luxe LVMH, propriétaire du lieu, dans une rue aux immeubles haussmanniens.

L'affaire pourrait faire jurisprudence car les magistrats doivent décider si la Mairie de Paris a violé le Plan local d'urbanisme (PLU) de la capitale française en octroyant ce permis.

Le PLU stipule que "les constructions nouvelles doivent s'intégrer au tissu existant, en prenant en compte les particularités morphologiques et typologiques des quartiers", dont les "matériaux" et les "couleurs", tout en soulignant que "l'architecture contemporaine peut prendre place dans l'histoire de l'architecture parisienne".

La SPPEF et SOS Paris avaient déposé deux recours devant la justice pour contester les permis de construire accordés fin 2012 à LVMH.

Les façades "pré-haussmanniennes" en cours de démolition sont rares, selon les associations, car elles précèdent les grands travaux confiés en 1853 par l'Empereur Napoléon III au baron Haussmann et en constituent "un modèle".

Elles marquent aussi une transition entre la partie occidentale de la rue de Rivoli, de la place de la Concorde au Musée du Louvre, percée de 1806 à 1835, et la partie orientale, percée sous le Second Empire.

Fermée depuis 2005, la Samaritaine fait l'objet d'une rénovation majeure, qui doit déboucher sur l'ouverture d'un nouvel espace. Celui-ci comprendra de nouveaux commerces, un hôtel de luxe Cheval Blanc, des bureaux, une centaine de logements sociaux et une crèche.